

Avis de constitution

SOCIETE « FADIV INTER GROUPE »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE IMMEUBLE CGK, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FADIV INTER GROUPE »

Objet : Lotissement ; Aménagement foncier ; Vente de matériels de construction ; Gestion de bien immobilier; Importation; Vente et installation du matériel agricole et produits agricoles; Conseil et encadrement agricole

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE IMMEUBLE CGK, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SERY NEKPA FIDELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06550 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44673/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

